

Bordeaux, le 08 Décembre 2015

Syndicat UNSA
A l'attention du Secrétaire Général

Madame, Monsieur,

A l'heure où s'achève cette campagne et après avoir rencontré les organisations syndicales, il m'apparaît important, en tant que candidat à la présidence de la grande Région, de vous adresser ce courrier pour vous faire part des principes qui guideront mon action au cours de la prochaine mandature et de la nécessaire association des organisations syndicales au processus de construction de ce nouvel ensemble.

Premier de ces principes : faire vivre la démocratie sociale en associant, au travers des instances paritaires, les agents aux décisions que nous serons amenés quant à l'organisation de la grande région, sa structuration territoriale et l'impact que ces décisions pourront avoir sur les agents. Je m'appuierai pour cela sur le modèle aquitain que j'ai bâti et renforcé tout au long de cette mandature, et qui m'a permis de créer les conditions d'un dialogue social riche et continu. Outre les instances paritaires qui devront nécessairement être associées à toutes les décisions d'importance, il nous faudra construire les outils permettant de faire vivre, au travers d'instances de concertation innovantes (comité de dialogue social, cellule RH dédiée, forum participatif, site dédié...), un dialogue social permanent.

Soyez assurés, comme je l'ai fait en Aquitaine, que le dialogue social vivra et que les partenaires sociaux seront étroitement associés à la construction de la grande Région.

Second de ces principes : co-construire avec l'ensemble des partenaires régionaux l'organisation cible de la grande Région. Le comité technique sera bien évidemment associé à ces discussions et j'y présenterai les scénarios d'organisation que les consultants que j'ai mandatés ont établis pour aider le prochain exécutif à structurer les services, dans un double souci de proximité et d'efficacité. **Mais j'attends davantage encore des partenaires sociaux, que je solliciterai afin qu'ils me fassent part, dans un esprit constructif, de leurs propositions en la matière.** Car nous savons qu'à terme, il nous faudra nécessairement réinventer les modalités d'action publique et d'intervention territoriale sans renoncer aux valeurs qui nous fondent. Tout est à imaginer et la grande Région doit être vue par tous les agents comme une opportunité inédite en termes d'enrichissement et d'évolution professionnels.

Pour autant, **je n'envisage pas d'imposer le déploiement de directions ou de services** sur tout le territoire, ce qui conduirait nécessairement à des mobilités forcées. **Je l'ai dit, écrit et le répète : il n'y aura pas de mobilité forcée** et les agents, dont les missions pourraient être redéployées sur le territoire et qui souhaitent rester sur leur lieu d'affectation, bénéficieront d'un plan d'accompagnement et de formation pour leur permettre de continuer à travailler qui à Bordeaux, qui à Limoges ou qui à Poitiers.

Troisième de ces principes : défendre le service public régional tout en cherchant à en améliorer l'efficacité au service de nos concitoyens. **Je partage avec vous cet attachement au service public et aux agents qui l'incarnent.** Le maintien d'un service public de qualité, au plus près des habitants et des bassins de vie, est une priorité qui doit guider la construction de la grande Région. Je ne laisserai pas détruire, au nom d'une RGPP régionale que certains voudraient mettre en place, ce qui fait la richesse de notre institution et lui donne tout son sens.

Fort de cette conviction **j'ai toujours refusé d'externaliser les missions assumées par la Région tout en menant des actions profondes de modernisation.** Car le service public sera d'autant plus légitime qu'il sera en capacité de se moderniser et de répondre à sa logique première : être au service du public. Je sais que les agents partagent aussi cette conviction et je leur donnerai les moyens de faire vivre cette ambition publique collective. **Mon objectif est d'offrir, sur tout le territoire de la grande Région, un haut niveau de service public à tous ses habitants, en étant au plus près des besoins et des évolutions des territoires.** Nous profiterons des structures existantes au sein de la grande Région (sièges et lycées), mais aussi des équipes mobiles d'intervenants (tant en termes de développement économique, de formation – les MFE par ex.-, d'éducation – les DRE picto-charentais par ex.-, d'informatique) qui permettent d'irriguer le territoire et d'aller à l'encontre des acteurs qui l'animent.

Quatrième de ces principes : améliorer la condition des agents. La construction de la grande Région ne doit pas se traduire par une diminution des moyens alloués aux politiques régionales, ni par une réduction « mathématique » des effectifs. Si les politiques publiques doivent être nécessairement réinterrogées, ces évolutions doivent se faire dans le respect des agents qui les portent et la mise en valeur de leurs compétences. C'est pourquoi **je n'engagerai aucun plan social : l'emploi dans les lycées sera préservé et l'intégration des contractuels poursuivie.** Aux sièges, chaque départ en retraite fera l'objet d'un examen pour déterminer si, dans le cadre des mutualisations de service, le même niveau de service pourra être assuré avec un nombre similaire ou plus restreint d'agents. Je n'ai pas de tabou ni d'a priori en la matière et il faudra adapter le nombre des agents aux missions (régaliennes et nouvelles) que la grande Région devra assurer. Ce qui n'induit aucune « suppression automatique », comme d'aucuns le préconisent, montrant par là même qu'ils ne connaissent rien au fonctionnement quotidien d'une Région, ne cherchant qu'à fragiliser le service public au profit d'une logique privée et mercantile.

Quant aux régimes sociaux dont bénéficient les agents, **j'engagerai dès 2016 une vaste négociation sociale avec les partenaires sociaux,** à l'issue des élections professionnelles qui devront avoir lieu au cours du premier semestre 2016 qui désigneront les représentants syndicaux de la grande Région. L'alignement des régimes indemnitaires sera l'un des thèmes abordés, mais ce ne sera pas le seul (protection sociale, action sociale, temps de travail,...). Un pacte social qui nous engagera sur la durée de la mandature résultera de ces discussions et je m'engage à saisir l'assemblée plénière pour qu'elle en connaisse et approuve les principales mesures. Tout ne sera bien évidemment pas possible et je ne vous promets pas des « lendemains qui chantent ». **Je suis un dirigeant qui sait prendre ses responsabilités et éviter la démagogie.**

Je vous parle donc vrai : nous aurons à faire face à des défis immenses alors même que nous allons perdre d'importantes ressources du fait de la baisse des dotations de l'État (-136M€ d'ici 2017).

Il y aura donc alignement, mais celui-ci s'étalera sur le temps de la prochaine mandature et sera différencié selon les territoires. Il est ainsi évident que les agents du Limousin devront faire l'objet d'un premier alignement de leur régime indemnitaire afin de leur permettre d'être au niveau des agents aquitains puis dans un second temps des agents picto-charentais.

Cinquième de ces principes qui rejoint les précédents : poursuivre et amplifier les politiques de santé et de prévention qui ont été initiées en Aquitaine depuis plusieurs années. Vous le savez, l'une des priorités que j'ai assignées à la collectivité est de lutter contre la pénibilité au travail, source d'usure physique des agents. Mais nous devons aller plus loin encore : il nous faut décliner sur le long terme une politique de prévention et de lutte contre l'absentéisme. Je m'engage à présenter dès 2016 au CHSCT de la grande Région un plan consolidé qui formalise et enrichit les actions que nous menons dans nos trois régions depuis plusieurs années et qui mobilise les moyens qui sont d'ores et déjà à notre disposition (FIPHFP, aménagements de postes, prévention via les mutuelles, prévoyance,...) pour maintenir dans les meilleures conditions les agents dans leur cadre professionnel. En parallèle, je poursuivrai la démarche impulsée en Aquitaine en bâtissant au niveau de la grande Région un plan commun de prévention des risques psycho-sociaux au plus près des besoins des agents, sur la base du diagnostic d'ores et déjà menée en Aquitaine.

J'ai une ambition pour la grande Région. Cette ambition, je veux la faire partager à tous les agents, en leur donnant les moyens et le cadre qui leur permettent d'exercer pleinement les missions de la grande Région. Les valeurs du service public qui nous réunissent seront l'armature sur laquelle nous pourrons la construire ensemble. Je sais compter sur les partenaires sociaux pour participer pleinement à ce chantier inédit et enthousiasmant, dans un esprit de responsabilité et de solidarité.



Alain ROUSSET